



Se recycler aux habilitations électriques (B0-HOV-H0, BS BE manoeuvre et tous les titres d'habilitations)



Objectifs

Réaliser en toute sécurité des interventions d'ordre non électrique et/ou électrique en fonction de son degré d'habilitation
Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510

1) Rappels des notions élémentaires d'électricité

Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
Evaluation des risques
Exemples d'accidents
Classement des installations
Interventions et travaux électriques EN BT (base tension de 50 à 1000 volts)
Retour sur expériences

2) Rappels sur le travail en sécurité

Distances de sécurité
Autorisation de travaux
Lecture de la signalisation
Principes et exemples de verrouillage
Manoeuvres et consignation / rôle des différents intervenants
Matériel de sécurité électrique
Outils électriques portatifs à main
Outillages spécifiques aux électriciens
Incendie dans les installations électriques- notions de premiers secours- enceintes confinées
Retour sur expériences

3) Rappels spécifiques liés aux différents degrés d'habilitations

GRETA :

- GRETA Lorraine Centre
- GRETA Lorraine Sud
- GRETA Lorraine Nord
- GRETA Lorraine Est
- GRETA Lorraine Ouest

Statut :

Salarié

Modalités :

En intra-entreprise, En inter-entreprise

Correspondant :

Thierry Biet

Public visé :

Salariés, Tout public

Domaine :

Prévention Sécurité

Type d'action :

Formation non diplômante

Entrées et sorties permanentes :

Non

Rythme :

Temps plein

Niveau d'entrée :

Tous niveaux

Niveau de sortie :

Tous niveaux

- Les degrés d'intervention spécifique liés aux habilitations
- Retour sur expériences
- Exercices pratiques

Méthodes pédagogiques

Mise en situation sur plateaux techniques professionnels
Ateliers en groupe
Simulation/entraînement

Complément d'informations

Validation possible : A l'issue de la séance de TP- un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur. A l'issue de la formation en salle- seule une attestation de formation est adressée à l'employeur

© 2018 Le reseau GRETA Lorraine